



Quel contexte social pour cette rentrée ?

Le 31 décembre au soir, le Président de la République a renouvelé ses ambitions : garder le cap et poursuivre les reculs sociaux programmés, comme sur les retraites ou l'assurance chômage :

- ✓ **Est-ce en repoussant l'âge de départ à la retraite** ou en augmentant les possibilités d'heures supplémentaires, désocialisées qui plus est, que nous réglerons le chômage de masse ?
- ✓ **Est-ce en favorisant ou en offrant au patronat** des nouvelles possibilités de contrats à durée déterminée comme le CDI de chantier que nous réglerons la précarité dont souffre une frange de plus en plus importante de la population ?
- ✓ **Est-ce en exonérant toujours plus le patronat** de cotisations sociales et en les assistant de crédit d'impôt sans contrôle ni contrepartie (CICE et CIR pour plus de 40 Milliards d'euros par an) que nous réglerons la décrépitude annoncée de nos services publics (sécurité sociale, éducation, santé, etc) ?
- ✓ **Et enfin, est-ce en diminuant sans cesse les droits** des salarié.e.s, des retraité.e.s ou des chômeur.euses que nous réglerons la violence économique et sociale ?

Le patronat de la métallurgie (UIMM), lui aussi, n'est pas en reste et accélère le mouvement. Il avance à marche forcée pour détruire nos conventions collectives et tous les droits des travailleurs, acquis tout au long du 20^e siècle. Les salariés de Thales seront également impactés.

(<https://ftm-cgt.fr/droits-infos-pratiques/convention-collective-nationale/>)

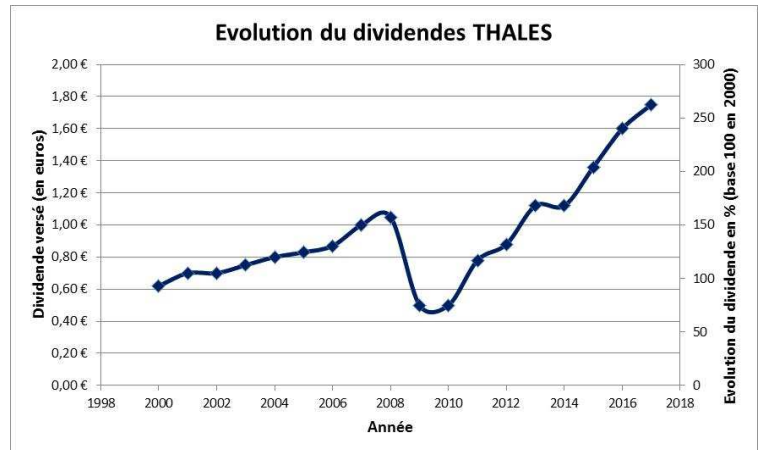
Il y a des choix à faire : favoriser l'enrichissement du plus petit nombre ou satisfaire les besoins sociaux du plus grand ?



Gilet jaune et gilet rouge, il y a une évidente convergence sur ces revendications de justice sociale.

Quel contexte économique pour cette rentrée ?

Thales, tout comme de nombreuses entreprises françaises, et en particulier « les grosses », **se porte bien, même très bien**. Ainsi pour 2018, les prises de commandes, le chiffre d'affaire et le résultat net devraient croître de 4 à 5%, et se situer dans le haut des objectifs fixés. **Ces résultats sont tellement bons que Thales se paye le luxe de reverser environ 40% de son bénéfice net en dividendes**, participant ainsi comme beaucoup d'autres entreprises françaises à la croissance continue depuis 2010 de ces versements. **En 2017, Thales a versé 349 Millions d'euros de dividendes**. Selon Oxfam, la France est la championne du monde en termes de versement de dividendes au détriment de l'investissement productif.



Et pourtant, rien n'est demandé aux patrons, ou si peu, en particulier aux donneurs d'ordres, qui en ont les moyens, ceux-là même qui asservissent et étranglent la très grande majorité des petites entreprises. Le si peu, c'est la proposition, faite par le Président de la République, de versement d'une prime exceptionnelle par les entreprises qui le peuvent : prime encore une fois exonérée des cotisations sociales et non imposable. Thales va y répondre. Pour la CGT du Groupe, nous aurions préféré une mesure générale sur les salaires, donc récurrente, soumise à cotisations et hors politique salariale 2019.

Pour l'instant, aucune remise en cause de ce système injuste n'est à l'ordre du jour car il manque un ancrage du mécontentement dans les entreprises. La CGT continuera, comme elle le fait depuis toujours, à tout mettre en œuvre pour cela. Dans un certain nombre d'entreprises, les syndicats et les salariés montrent que c'est possible. Mais force est de constater que cela reste encore trop isolé pour réellement peser sur les décisions gouvernementales et patronales. L'élément décisif pour imposer de réels progrès sociaux est pourtant là.



Quels repères revendicatifs la CGT vous propose-t-elle ?

Partout, nous proposons au débat, avec l'ensemble des salarié.e.s, qu'ils soient ouvrier.ère.s, technicien.ne.s, ingénieur.e.s ou cadres, nos repères revendicatifs tels que :

- Un SMIC à 1 800 € bruts.
- Un temps de travail hebdomadaire à 32 heures, et pour les forfaits jours à 200 jours/an, ceci pour travailler moins, mieux et tous.
- Une Sécurité Sociale Professionnelle tout au long de sa vie professionnelle, permettant une portabilité des droits individuels tout au long de la carrière quelle que soit l'entreprise dans laquelle on travaille.
- Une retraite pleine et entière à 60 ans et à partir de 55 ans pour les travaux pénibles.
- La lutte contre la précarité et la bataille pour le plein emploi.
- La reconnaissance des diplômes et des qualifications acquises.
- Le droit aux formations qualifiantes pour tous.

L'ensemble de ces propositions nationales est à retrouver sur le site de la CGT (www.cgt.fr) et de la FTM-CGT (www.ftm-cgt.fr). Pour autant, ce ne sont que des repères qui vous sont soumis pour, qu'ensemble, salarié.e.s, syndiqué.e.s et militant.e.s CGT, nous décidions de nos revendications et des modalités d'actions pour les obtenir.

Et pour Thales, quels repères revendicatifs la CGT vous propose-t-elle ?

Négociations salariales

A Thales, les NAO sont ouvertes, elles font suite à la négociation de la note de cadrage Groupe. L'inflation pour 2018 est à 1,6%. Les mini hiérarchiques des ingénieurs et cadres viennent d'être négociés à 2,1%. Il faut définir des revendications en conséquence et s'organiser pour les obtenir.

La CGT vous soumet ses repères revendicatifs et les met au débat, afin de construire ensemble nos revendications :

- La mise en place d'une grille de salaires Groupe, de l'ouvrier.ère à l'ingénieur.e, reconnaissant les qualifications et savoir-faire. A chaque niveau de notre grille est associé un salaire minimum garanti, partant à Thales d'un salaire minimum à 2000 € avec une amplitude de 1 à 5.
- Une évolution de carrière automatique a minima tous les 4 ans et un doublement a minima du salaire, à euro constant, sur la carrière.
- Des augmentations générales pour toutes les catégories, mensuels, ingénieurs et cadres.
- L'intégration de la part variable des ingénieur.e.s et cadres dans le salaire de base.
- La prise en charge par Thales de la journée « dite de solidarité ».

L'emploi et la défense de l'industrie

Partout en France cette question est, plus que jamais, à l'ordre du jour. La renégociation à Thales de l'accord d'anticipation doit déboucher sur un texte qui sécurise les salarié.e.s. La CGT porte un projet complet d'accord dans ces négociations qui prévoit une démarche ambitieuse en matière de diversification et d'investissement, pour industriellement sécuriser l'avenir.

Des motifs d'agir aussi à Thales ?

A Thales, il y a des raisons de revendiquer et d'agir pour :

- **L'emploi** : Plusieurs sociétés sont en difficultés : Thales Avionics (ex-TED), Thales Avionics Electrical Systems, Thales Alenia Space, Seso, ... Il faut obtenir des investissements plus conséquents. De plus, l'arrivée de Gemalto et de ses 15 000 salarié.e.s, dont 3 000 en France, doit se faire de façon harmonieuse sans que, ni les uns ni les autres n'y « laissent des plumes ».
- **Les conditions de travail** : la mise en place à marche forcée d'organisations pathogènes du travail, telles que le Lean ou les « bureaux nomades », a dégradé fortement les conditions de travail et en particulier mentales. Il est nécessaire de mettre en place des organisations du travail respectueuses des personnes.
- **Les salaires** : pour une majorité de salarié.e.s, ils sont trop bas. Il faut obtenir une réelle revalorisation de ceux-ci mais aussi gagner enfin l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

C'est dans les entreprises que se décident la création et la répartition des richesses. Le Gouvernement pourrait changer d'orientation dans les politiques menées depuis 30 ans mais il n'en a pas la volonté, bien au contraire. On le voit, les problèmes, les revendications, sont similaires pour toutes et tous, dans toutes les entreprises. La convergence des luttes est l'élément central pour obtenir satisfaction. Il nous faut peser toutes et tous sur la politique mais aussi sur le patronat. C'est de notre point de vue la bonne formule pour façonner un avenir meilleur.